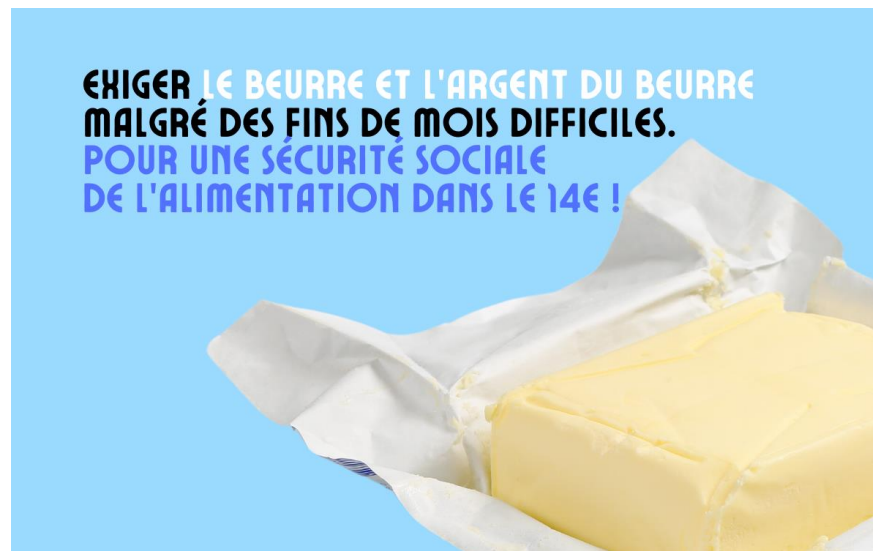


Lancement de l'expérimentation de Sécurité Sociale de l'Alimentation

23/04/2024

Vers une caisse alimentaire commune dans le 14^{ème} arrondissement
de Paris



Introduction

Mme Carine Petit,
Maire du 14^{ème} arrondissement



Introduction

Auxilia

Qui sommes-nous ?

LE PROGRAMME DE LA SOIRÉE

- 18h00 **Accueil des participants**
- 18h05 **Introduction**
- 18h10 **Faire connaissance, faire collectif**
- 18h30 **Expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation**
 - Les grands principes, les objectifs de l'expérimentation, le rôle du collectif
- 18h40 **Construction collective du « blason » de l'expérimentation :**
 - Finalités et objectifs, valeurs, interdits, règles démocratiques
- 19h20 **Inspirations et questionnements**
 - Table 1 : les publics cibles
 - Table 2 : le conventionnement
 - Table 3 : le financement
 - Table 4 : la gouvernance
- 19h55 **Restitution des échanges**
- 20h10 **Mot de la fin**
- 20h15 **Temps convivial** pour poursuivre les échanges

FAIRE CONNAISSANCE FAIRE COLLECTIF



FAIRE CONNAISSANCE, FAIRE COLLECTIF

Temps d'interconnaissance

Echangez avec les autres participants et trouvez quelqu'un avec qui vous avez un point commun : activité, plat préféré, prénom, rue où vous habitez, âge etc.

Les 5 premiers binômes formés ont gagné !

FAIRE COLLECTIF



Quelle est la mission du collectif ?

Quel est le rôle du collectif dans cette expérimentation ?

Quel rôle des habitants et des autres acteurs dans le collectif ?

Quel est mon rôle au sein du collectif ?

FAIRE CONNAISSANCE, FAIRE COLLECTIF



Quel est le pourcentage de femmes dans le collectif ?

Quel est l'âge moyen des membres du collectif ?

Quelle est l'ancienneté moyenne dans l'arrondissement des membres du collectif ?

EXPERIMENTATION DE SECURITE SOCIALE DE L'ALIMENTATION

De quoi parle-t-on ?

EXPERIMENTATION DE SECURITE SOCIALE DE L'ALIMENTATION



Du principe de sécurité sociale de l'alimentation à notre expérimentation



3 entrées :

- Faire évoluer/ sortir de l'aide alimentaire
- Produire pour toutes et tous
- Répondre au droit à l'alimentation

Pilier 1
L'universalité du dispositif

Pilier 2
Le conventionnement
organisé démocratiquement

Pilier 3
Le financement basé sur la
cotisation sociale

Les 4 dimensions phares de notre expérimentation :

Les publics cibles

Conventionnement des produits
ou commerces alimentaires

Le financement
solidaire

La gouvernance

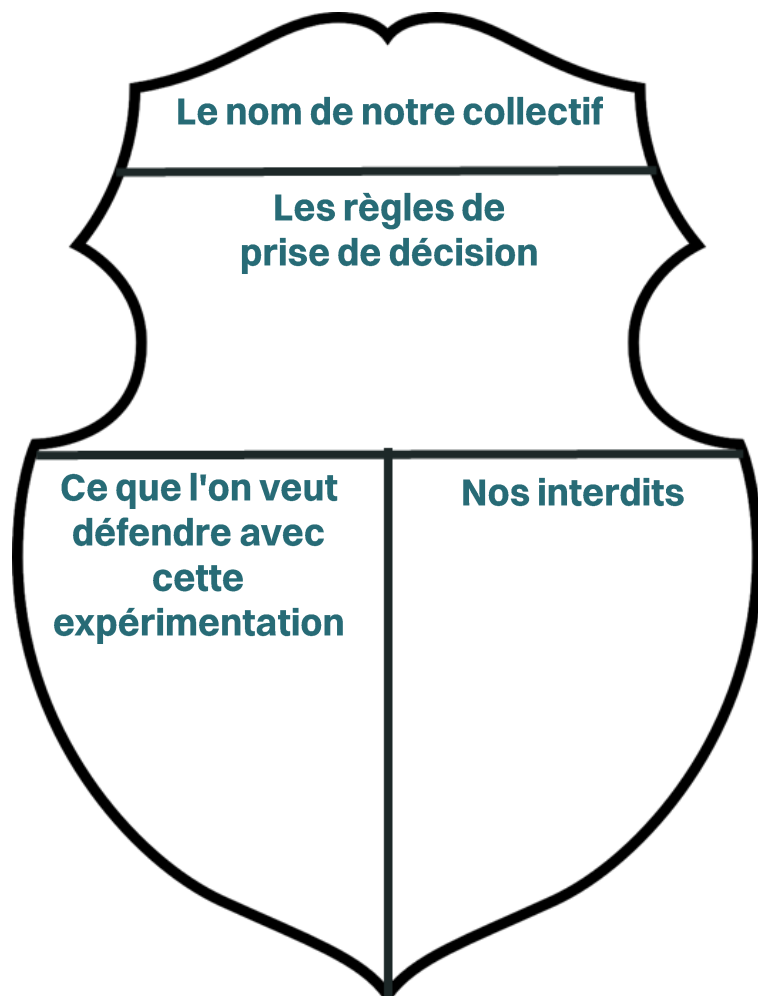
CONSTRUCTION DU « BLASON » DE L'EXPERIMENTATION

Atelier de travail



CONSTRUCTION DU « BLASON » DE L'EXPERIMENTATION

Quel défendons-nous ? Quels sont nos interdits ? Nos règles de prise de décision ?



Vous avez 20 minutes pour :

- Par groupes de 5 personnes, vous avez 2 post-it pour les axes « objectifs et valeurs de l'expérimentation » et « les interdits ».
- Votez pour la règle de prise de décision qui vous semble la plus adaptée : **consensus, consentement, vote à la majorité (main levée ou bulletin secret)**

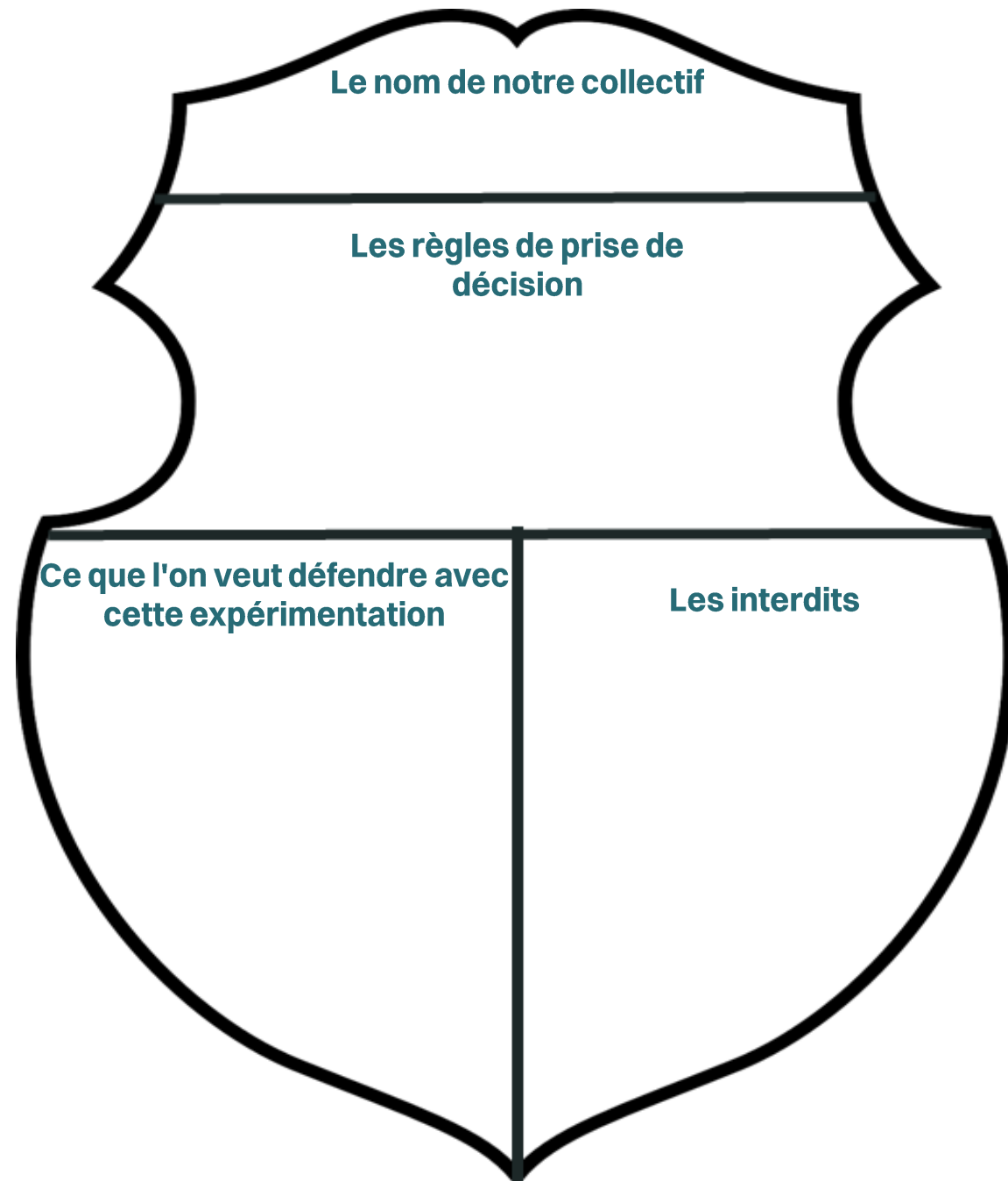
Enfin, vous **avez 5 minutes** pour proposer un nom pour notre collectif !

CONSTRUCTION DU « BLASON » DE L'EXPERIMENTATION



Nos règles de prises de décision

- **Consensus** : ce sur quoi tout le monde est d'accord
- **Consentement** : ce sur quoi personne n'a d'opposition majeure (tout le monde peut « vivre avec » la décision)
- **Vote à main levée**
- **Vote à bulletin secret**



INSPIRATIONS ET QUESTIONNEMENTS

Atelier de travail



INSPIRATIONS ET QUESTIONNEMENTS POUR L'EXPERIMENTATION



À quoi devons-nous aboutir à la fin de la démarche du collectif ?

Quelles sont les questions auxquelles nous devons répondre lors des prochaines sessions ?

Table 1 : les publics cibles

Table 2 : le conventionnement

Table 3 : le financement

Table 4 : la gouvernance

Sur chaque table vous avez 40 minutes pour :

- Découvrir les retours d'expérience d'autres territoires sur votre thématique de travail
- Echanger sur les questions que posent votre thématique. Et lister ces questions
- A priori et vu nos échanges précédents et notre blason, comment traduire cela dans les réponses à ces questions ?
- Quelles remarque cela soulève-t-il ? Vous pouvez **noter les consensus et les dissensus** qui émergent des échanges.

Les prochaines sessions auront pour but de répondre collectivement à ces questions.

INSPIRATIONS ET QUESTIONNEMENTS POUR L'EXPERIMENTATION



À quoi devons-nous aboutir à la fin de la démarche du collectif ?

Quelles sont les questions auxquelles nous devons répondre lors des prochaines sessions ?

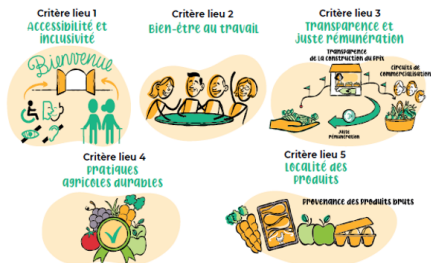
Vers une caisse alimentaire commune sur le 14^{ème} arrondissement de Paris

La caisse alimentaire commune du département de la Gironde et de la Ville de Bordeaux
Lancement en mars 2024

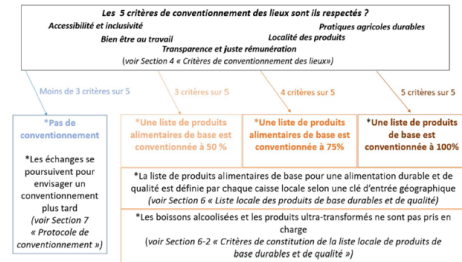


Les publics cibles	Le conventionnement	Le financement solidaire	La gouvernance
<p>Nombre de participants : 400 adhérents (193 foyers)</p> <p>Sélection : tirage au sort parmi 800 candidats volontaires pour sélectionner un panel selon des critères de représentativité (revenus et composition du foyer)</p> <p>Répartis sur 4 territoires différents sur le Département, ruraux et urbains : Bègles, Bordeaux (quartiers ciblés), Le Pays-Foyen et le Sud-Gironde.</p> <p>Durée : pendant 1 an</p>	<p>Les 40 citoyens du collectif initial ont rédigé une charte commune de conventionnement des lieux et des produits.</p> <p>Cette charte définit 5 critères de conventionnement des lieux et des produits alimentaires ainsi que les recommandations pour chacun de ces critères et sous-critères.</p> <p>Les lieux de vente doivent remplir au moins 3 critères sur 5 pour être conventionnés. Les produits conventionnés sont également soumis à une liste de critères.</p> <p>Le montant du conventionnement est ensuite conditionné au nombre de critères remplis par le commerce et aux types de produits achetés.</p>	<p>Allocation mensuelle : chaque participant reçoit la même allocation : 150 monnaies alimentaires (1 MonA = 1€) par foyer + 75 MonA par personne supplémentaire</p> <p>Cotisation solidaire : la cotisation des participants est auto-déterminée sur la base de critères indicatifs comme le revenu, le reste à vivre, le budget alimentaire mensuel. La cotisation est en moyenne de 10 euros par personne et par mois (+ 5€ par personne supplémentaire).</p> <p>La cotisation et la redistribution de la monnaie virtuelle est assurée par la caisse commune et notamment l'association Acclimat'action. L'association gère également les échanges financiers avec les points de vente.</p> <p>Financement global : le montant total des cotisations des participants représente 36% du budget total alloué à la caisse.</p>	<p>Emergence : 40 citoyens volontaires ont réalisé un parcours d'engagement pour construire le socle commun de l'expérimentation. Ils ont rédigé la charte commune et les deux guides de conventionnement.</p> <p>La caisse commune assure : la coordination et le pilotage global, la distribution des allocations, le suivi financier, scientifique et global du projet. Elle est composée du conseil d'administration, de l'association pilote Acclimat'action et des représentants des 4 caisses locales.</p> <p>Les caisses territoriales : chaque territoire a sa propre caisse alimentaire. Les adhérents volontaires en charge du conventionnement se réunissent régulièrement (une fois par mois à Bordeaux) pour décider du conventionnement et faire vivre le collectif (animations, visites etc.)</p>

critères de conventionnement des Lieux



RÉSUMÉ DE LA CHARTE COMMUNE DE CONVENTIONNEMENT DES LIEUX ET PRODUITS

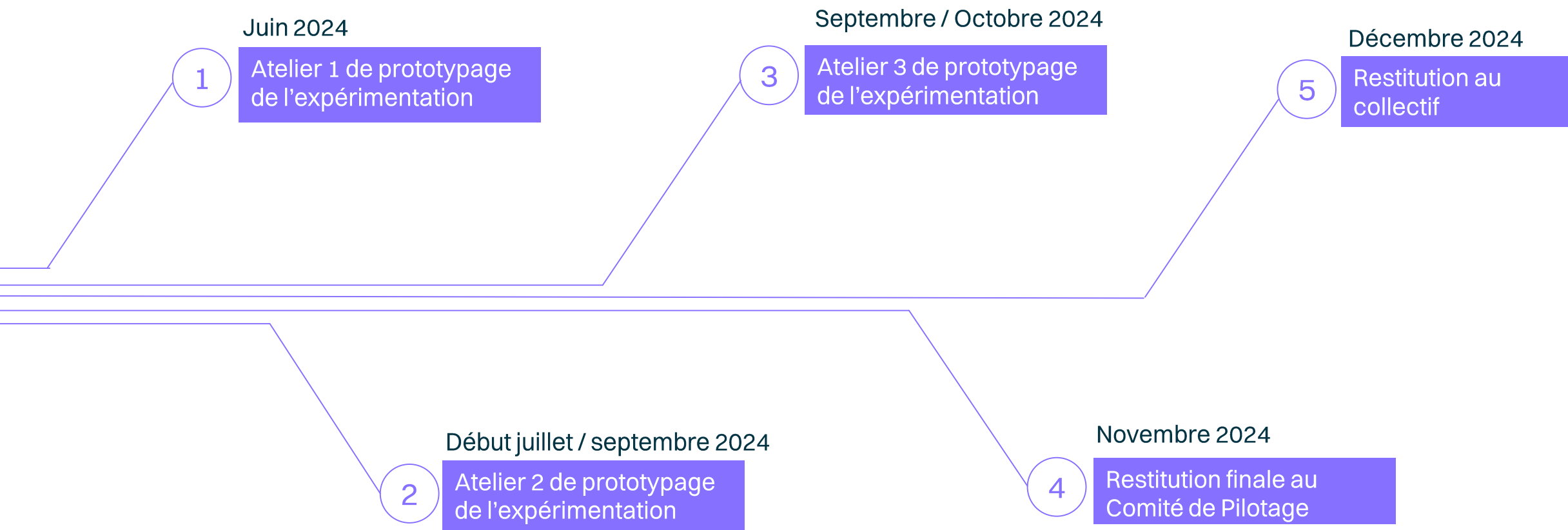


Les questions et sous-questions à se poser, les points à éclaircir :	Au regard du blason et des discussions, quelles sont, selon-vous, les modalités opérationnelles qui correspondent le mieux à notre expérimentation ?	De quoi avons-nous besoin pour avancer sur le sujet, est-ce un sujet consensuel, autres remarques, etc.
Participants à l'expérimentation :		
Sélection des participants :		
Caractéristiques du panel global (représentativité, géographie...) :		
Autre :		

PROCHAINES ETAPES



PROCHAINES ETAPES



**MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION !**

Buffet partagé

